

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nîmes, le 10/06/2024

La plus grosse escroquerie aux prestations gagnée en 1^{ère} instance par la Caf du Gard

Un jugement favorable après 4 ans de procédure

Le 14 mai 2024, un marchand de sommeil a été condamné par le Tribunal Correctionnel d'Alès pour escroquerie au préjudice de la Caisse d'Allocations Familiales du Gard.

Cette histoire singulière se déroule dans le bassin alésien où un bailleur peu scrupuleux logeait des familles précaires dans des conditions de vie indignes. Contrairement à ce qu'il déclarait à la Caf, les habitations, des bungalows initialement destinés à l'hébergement de loisir de courte durée, ne respectaient aucune des normes de décence en vigueur et n'ouvraient donc pas droit au versement de l'allocation logement.

Au total, 23 dossiers allocataires ont été concernés, pour une somme totale d'Aide au logement détournée dépassant les 124 000€.

Cette fraude a pu être mise en lumière par une action conjointe des services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer et de la Caf du Gard.

Après 4 ans de procédure, le Tribunal Correctionnel d'Alès qualifie l'affaire d'escroquerie et condamne le bailleur à verser à la Caf du Gard la somme de 126.538 € de dommages et intérêts matériels et moraux.

Il écope également d'une peine de 2 ans de prison avec sursis et de 150 000 € d'amende.

Chaque année, des dizaines de plaintes sont déposées par la Caf du Gard pour des dossiers similaires, sachant que le montant minimum doit être de 30.000 € pour qu'une plainte puisse être déposée auprès du parquet.

En 2023, le montant des fraudes détectées, qualifiées et sanctionnées par la Caf du Gard s'élève à 4,786 millions d'euros.

Contact Presse :

Ingrid Dupuy – Responsable communication

04 66 87 94 58 – 06 03 39 93 68

Ingrid.dupuy@cafNimes.cnafmail.fr

À PROPOS

Qui sommes-nous ?

En distribuant des aides financières et en orientant les individus sur leurs droits et les solutions qui s'offrent à eux, elles soutiennent chacun à tous les moments de leur vie. Ainsi, les Caf accompagnent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,7 millions de Françaises et de Français dont 13,9 millions d'enfants.

A la Caf du Gard, près de 460 collaborateurs œuvrent au quotidien au service de plus de 160 000 allocataires, familles et partenaires.